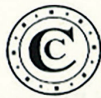


# ORANGE



*vérités*

Chambre régionale  
des comptes  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES ET SES RÉPONSES

COMMUNE D'ORANGE  
(Département de Vaucluse)

**La situation financière de la commune est bonne !**

Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17, traverse de Pomègues - 13295 Marseille Cedex 08 - [www.ccomptes.fr/fr/frcc-provence-alpes-cote-dazur](http://www.ccomptes.fr/fr/frcc-provence-alpes-cote-dazur)

— H O R S - S É R I E —

# NOTRE GESTION À ORANGE VALIDÉE PAR LES CHIFFRES



Chers Orangeois,

Le dernier contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur la ville d'Orange a porté sur les années 2018-2024. Ayant occupé les fonctions de maire jusqu'en 2021, je souhaite évidemment vous faire part de mes explications. Que retenir des conclusions de ce contrôle ?

Tout d'abord, il faut rappeler que le rôle des communes, et donc des élus qui les dirigent, est d'apporter un certain nombre de services à leurs concitoyens en ayant le souci du meilleur rapport qualité-prix possible. Cela devrait être la base du contrôle des Chambres Régionales des Comptes. Mais ce n'est pas le cas et je le regrette.

Le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes s'attarde davantage sur les ratios financiers et ils sont très bons pour Orange :

- 1 - la Ville d'Orange mène depuis longtemps une politique budgétaire rigoureuse qui se traduit par un niveau de dépenses de fonctionnement inférieur de 9 % à celui des autres communes
- 2 - la Ville d'Orange investit massivement, 40 % de plus que les communes comparables, malgré le faible volume de subventions
- 3 - grâce à notre gestion remarquable de l'argent des Orangeois, nous sommes parvenus à limiter la fiscalité locale qui est 23 % inférieure aux communes similaires
- 4 - notre processus d'achat est particulièrement vertueux, aucune irrégularité n'ayant été décelée dans les centaines de marchés publics que la Ville d'Orange a passés

Ces résultats sont très bons mais, comme nous pouvions nous y attendre, la Chambre Régionale des Comptes ne va pas jusqu'à nous délivrer un satisfecit... Elle préfère parler de situation « atypique ».

Il est vrai que notre bonne gestion tranche avec nombre de collectivités mal gérées, surendettées, surfiscalisées, sous-équipées et croulant sous une administration pléthorique. Plus qu'atypique, la situation financière de la Commune d'Orange est donc, à mon sens, remarquable et devrait même être citée en exemple d'orthodoxie budgétaire.

J'ajoute que nous avons été élus sur un programme de gestion financière rigoureuse. Sans doute avons-nous eu le tort de le respecter. Mais notre conception de la démocratie nous impose de respecter nos engagements, ce qui est une chose rarissime dans notre pays. C'est sans doute pourquoi cela semble effectivement « atypique » à la Chambre Régionale des Comptes.

Je ne peux que féliciter les agents municipaux pour ces très bons résultats, pour la qualité du travail qu'ils accomplissent au quotidien, pour leur investissement au service des Orangeois et pour leur motivation à mettre en œuvre le projet politique du Maire et de son équipe, qui se traduit par un taux d'absentéisme remarquablement bas.

Bien gérer est possible. Quel dommage que cela soit atypique !

**Jacques Bompard**  
ancien Député Maire d'Orange

**ORANGE**  
*vérités*

JUILLET-AOÛT 2025

**Directeur de publication** : Yann Bompard - **Rédacteur en chef** : Frédéric Rigal

**Textes** : Capucine Capdevila - **Conception Graphique** : Roch Mazaudier

**Copyright** : Ville d'Orange - **Tirage** : 14 000 exemplaires - **Impression** : Derudder



# UNE GESTION SAIN ET RIGOUREUSE CONFIRMÉE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES



Chers Orangeois,

Alors que l'actualité nous apporte chaque jour un nouvel exemple de la gestion calamiteuse de l'Etat, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes vient à point nommé souligner l'excellente maîtrise budgétaire de la Ville d'Orange.

C'est une reconnaissance officielle de la qualité du travail effectué par l'équipe municipale actuelle, dans la continuité de la gestion rigoureuse menée depuis trente ans.

Ainsi, malgré la baisse continue des dotations de l'État et les hausses de charges qui nous sont imposées, nous avons tenu le cap et continué à préserver notre patrimoine, renforcer notre sécurité et embellir notre ville.

Nous avons fait le choix de la responsabilité, de la cohérence et de l'efficacité avec :

- > des finances saines et équilibrées,
- > des investissements structurants qui préparent l'avenir,
- > et surtout, la volonté de limiter les impôts.

Depuis trente ans, les baisses d'impôts successives ont en effet représenté une économie de 62 millions d'euros pour les ménages orangeois. Mais cela ne nous a pas empêchés d'investir massivement : 400 millions d'euros, dont 65 millions pour la dernière période objet du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.

Une telle stratégie n'est pas la plus facile à tenir. Mais elle correspond aux engagements que nous avons pris devant vous. Une stratégie réfléchie et tournée vers l'avenir de notre commune.

À Orange, la gestion municipale repose sur un principe simple : gouverner avec sérieux pour améliorer concrètement notre qualité de vie, sans jamais céder à la facilité.

Dans ce hors-série, vous découvrirez les principaux éléments abordés dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Vous y retrouverez les grandes orientations de notre politique fiscale, de notre stratégie d'investissement et de nos efforts pour maintenir l'équilibre budgétaire.

Parce que la transparence est un pilier de notre action, nous partageons avec vous les résultats de ce contrôle en vous remerciant sincèrement pour votre confiance renouvelée.



Pour plus d'informations,  
flashez ce QR code.

**Yann Bompard**  
Maire d'Orange  
Président du Pays d'Orange en Provence

## LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Les contrôles des Chambres Régionales des Comptes (CRC) permettent de vérifier le respect des procédures budgétaires et comptables par les collectivités locales. Ils peuvent également faire des remarques sur les choix politiques et la pertinence des moyens qui y sont affectés.

Les magistrats de la CRC ont effectué un examen très complet de nos budgets, de l'état de nos finances, de nos ressources humaines, de nos marchés publics... En somme, une analyse approfondie de l'ensemble de notre gestion municipale. Et leurs conclusions sont sans appel : **aucune irrégularité, aucune anomalie, aucun reproche.**

L'autre intérêt de ces contrôles réside dans les comparaisons effectuées avec les communes similaires. Et là encore, les conclusions de la CRC révèlent la qualité de la gestion de la Ville d'Orange avec **moins de fiscalité, moins de dépenses de fonctionnement, moins de dette et plus d'investissements.**



### RECETTES : UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE, AU SERVICE DES ORANGEOIS

#### Des impôts locaux plus faibles que la moyenne

Le produit de la fiscalité est 23 % inférieur à Orange par rapport aux communes comparables. Cela signifie que les Orangeois paient en moyenne 166 € de taxe foncière en moins par an et par habitant. Une différence concrète pour le pouvoir d'achat des Orangeois. Étonnamment, la CRC y voit une opportunité pour augmenter les impôts... Mais la municipalité s'y refuse et préfère réaliser des économies sur ses dépenses.

#### Les Orangeois paient en moyenne

**166 € DE MOINS**  
de taxe foncière par an.



#### Une capacité d'autofinancement élevée

Sur la période contrôlée par la CRC, l'excédent brut de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) oscille chaque année entre 2,5 et 7,6 millions d'euros. Il ne s'agit évidemment pas pour la Ville d'Orange de réaliser des bénéfices mais de dégager des capacités budgétaires pour autofinancer ses investissements et éviter de recourir à l'emprunt.



### DÉPENSES : PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT

#### Une gestion optimisée du personnel

La masse salariale est 9 % moins élevée à Orange par rapport aux communes de même taille. Mais cela ne compromet pas la qualité du service rendu aux habitants. Ni l'ambiance de travail au sein des services municipaux, comme le prouve le faible taux d'absentéisme.

#### Des investissements soutenus pour l'avenir

Depuis 2018, la Commune d'Orange a investi 65,5 millions d'euros. C'est 40 % de plus que les communes de sa strate. Une politique ambitieuse pour améliorer durablement les équipements, les infrastructures et le cadre de vie des Orangeois.

#### Des marchés publics exemplaires

Chaque année, la Commune d'Orange passe une centaine de marchés publics. La Chambre les a tous contrôlés et n'a relevé aucune irrégularité, aucune atteinte aux règles de la commande publique, ni aucune atteinte à la probité.

## LA GESTION PATRIMONIALE DE LA VILLE

À l'origine, le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) s'inscrivait dans le cadre d'une grande enquête nationale sur la gestion du patrimoine historique par les communes. L'objet principal devait donc porter sur l'entretien, la valorisation et la préservation de nos monuments. Mais en définitive, cette thématique n'a représenté que 30 % des questions posées par la CRC, le reste ayant concerné la gestion globale de notre Commune.

### PATRIMOINE HISTORIQUE

Si la Chambre regrette l'absence d'un schéma directeur, cela ne signifie pas que la Ville agit sans vision. Bien au contraire : les projets structurants, comme ceux du Théâtre Antique ou du Château de la Colline, s'inscrivent dans une programmation claire et cohérente, accompagnée de nombreuses études scientifiques et techniques. Dans son rapport, la Chambre souligne d'ailleurs que la Commune d'Orange « **mène des campagnes de travaux ambitieuses et bien menées** », notamment en matière de préservation du patrimoine.

### PATRIMOINE PRIVÉ

Dans le cadre de son action en faveur de la **redynamisation du centre-ville**, la municipalité mène notamment des opérations d'acquisition/réhabilitation/location du bâti ancien afin de lutter contre l'habitat insalubre, permettre la production d'une offre de logements de qualité et diversifiée, et d'assurer le maintien et le développement de commerces de proximité.

#### RÉHABILITATION DU FONCIER

Une vingtaine d'immeubles et de locaux vétustes ont été acquis et réhabilités par la Ville, permettant ainsi à **26 porteurs de projet** de lancer leur commerce en centre-ville. Ces locaux ont été proposés sous forme de baux précaires (ou dérogatoires), avec des loyers modérés (loyers pratiqués sur parc privé).



## LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

La Chambre Régionale des Comptes, dans son souci du détail, a formulé quelques remarques mineures concernant le fonctionnement interne de la collectivité. Des observations portant davantage sur la forme que sur le fond, et qui n'altèrent en rien la qualité globale de la gestion municipale.

**La Ville d'Orange a pris acte de ces suggestions et des ajustements marginaux ont d'ores et déjà été pris en compte :**

- ✓ Certaines retranscriptions ont été intégrées au procès-verbal des conseils municipaux,
- ✓ Un référent déontologue a été mis en place,
- ✓ Certains rattachements de services ont été clarifiés en interne.

En conclusion, ce rapport ne révèle aucune faille majeure, et même les détails les plus secondaires trouvent leur réponse.





## QU'EST-CE QUE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES ?

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) est une juridiction chargée de contrôler la gestion des collectivités territoriales (communes, départements, régions...) et de nombreux autres organismes. Son rôle principal est de **vérifier la bonne utilisation de l'argent public**.

L'examen ne se limite pas aux domaines financier et comptable. Il porte sur la régularité et la qualité de la gestion. Pour ce faire, la CRC examine les budgets, les dépenses, les choix d'investissement... Mais la CRC n'a pas compétence pour apprécier l'opportunité des choix politiques des élus.

Il ne s'agit pas d'un audit réalisé à la demande de la mairie mais d'un contrôle indépendant, mené par des magistrats financiers. C'est une garantie importante pour les citoyens leur permettant de vérifier si les deniers publics sont utilisés de manière responsable, au service de tous.

## VILLES DU VAUCLUSE AUDITÉES PAR LA CRC DEPUIS 1995

**X2** CARPENTRAS

**X3** CAVAILLON

**X4** ORANGE

**X4** AVIGNON

## EST-CE HABITUEL QUE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES VIENNE VÉRIFIER LES COMMUNES ?

✓ **Oui, c'est tout à fait habituel.**

Le contrôle des collectivités locales fait partie des missions essentielles de la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Elle intervient régulièrement dans toutes les communes.

**À Orange, ces contrôles sont particulièrement fréquents.** Comme le montre le tableau ci-dessus, c'est moins le cas dans les autres villes du Vaucluse de même taille et c'est autant qu'Avignon qui compte 90 000 habitants.

On notera au passage que les contrôles de la CRC à Orange coïncident avec les échéances électorales. Pur hasard sans doute... Mais cette régularité ne nous empêche pas de faire preuve de transparence et d'accueillir sereinement chaque contrôle.

Chaque rapport de la CRC est d'ailleurs l'occasion de rappeler que **la gestion municipale est rigoureuse, suivie et maîtrisée**, comme le confirment ses conclusions les plus récentes.



## LES CONTRÔLES DE LA CRC RÉVÈLENT SOUVENT DES IRRÉGULARITÉS AU NIVEAU DES MARCHÉS PUBLICS : QU'EN EST-IL POUR LA VILLE D'ORANGE ?

✕ **Aucune irrégularité n'a été constatée.**

Dans son dernier rapport, la Chambre Régionale des Comptes souligne la qualité du processus d'achat de la Ville d'Orange.

Chaque année, la commune passe plus d'une centaine de marchés publics, dans le **strict respect des règles** et des principes qui encadrent la commande publique : égalité de traitement, transparence, libre concurrence.

La CRC n'a relevé **aucune atteinte à la probité**, ni aucune entorse aux procédures.

Un constat qui vient confirmer la rigueur et le professionnalisme de nos services dans la gestion des deniers publics, au service de l'intérêt général.



## SUR QUELS DOMAINES PORTE GÉNÉRALEMENT LE CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES ? ET QU'EN EST-IL POUR ORANGE ?

**Les contrôles de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) portent généralement sur plusieurs volets essentiels de la gestion communale :**

- ✓ Les ressources humaines,
- ✓ La situation financière,
- ✓ Les marchés publics,
- ✓ La gestion du patrimoine,
- ✓ Et, le cas échéant, la détection d'éventuelles irrégularités ou malversations.

**Pour la Ville d'Orange, le constat est clair :**

- ✕ Aucune anomalie relevée.
- ✕ Aucun dysfonctionnement signalé.

La CRC confirme la solidité de notre gestion, la conformité de nos pratiques et la transparence de nos procédures.

Un rapport qui vient souligner la bonne santé administrative, financière et patrimoniale de notre commune, fruit d'un travail rigoureux mené par l'équipe municipale et les services depuis de nombreuses années.



# Je Maintiendrai

